



Procès-Verbal Tournois Internationaux

Réunion du 20 Janvier 2025

Autorisations accordées sous réserve de n'apporter aucune perturbation dans le championnat auquel participent les équipes en cause et sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation de sortie du territoire de la Fédération concernée pour les tournois ayant lieu sur le territoire français.

Accord de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football pour les clubs suivants :

U.S. PRINGY

*Participation à un tournoi international **du 18 au 21 avril 2025** réservé à la **catégorie U13** à San Vincenzo en Toscane (Italie), **61 personnes seront présentes dont 24 joueurs.***

EVEIL DE LYON

*Participation à un tournoi international « Caorle Adriatico Cup » à Caorle (Italie) **du 19 au 20 avril 2025** réservé aux **catégories U14 et U15.***